



PROCÈS-VERBAL AGA #2

de la deuxième assemblée générale annuelle du mardi 25 novembre 2025 à 19 h à la salle de
rencontre de la Coopérative funéraire de Matawinie-Montcalm
2545 rue Eugène-Marsan, Sainte-Julienne, Qc, J0K 2T0

Étaient présents les membres du conseil d'administration de la Coopérative funéraire
de Matawinie-Montcalm, la directrice générale, soit :

Jean-Yves Joly	<u> X </u>	Clément Riopel	<u> X </u>
Monique Labelle	<u> X </u>	Pierre Bergeron	<u> X </u>
Alain Gilbert	<u> X </u>	Michèle Bazinet	<u> X </u>
Francine Bernier	<u> X </u>	Dominique Brunet, dir.	<u> X </u>

Et monsieur Patrick Laurin, cpa de la firme BTC.

Il y avait 24 membres de la Coopérative funéraire de Matawinie – Montcalm.

- 1) Ouverture de l'assemblée à 19h12 par M. Jean-Yves Joly, président, ce dernier souhaite la bienvenue aux participants.
- 2) Constatation de la régularité de la convocation : Affiches dans les semainiers paroissiaux de Matawinie et Montcalm, diffusion à la radio CFNJ, affiches sur les tableaux municipaux, sur le site web de la coopérative et des affiches dans nos 4 succursales.
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour du mardi 25 novembre 2025.
Proposée par Viviane More Secondé et secondée par Henri Beaudoin
- 4) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 novembre 2024.
Lecture faite par Mme Francine Bernier, vice-présidente.
Proposée par Mme Berthe Forest et secondée par M. Henri Beaudoin
- 5) Lecture du message du président par M. Jean-Yves Joly.

En résumé, il explique que la consolidation a été un objectif de 2025 et celle-ci est sur la bonne voie.

Au cours de la prochaine année nous prévoyons :

- ✓ Mettre en évidence chacune de nos résidences funéraires
- ✓ Acquérir un nouveau véhicule utilitaire lequel sera adapté pour respecter les exigences spécifiques liées au transport des défunts.
- ✓ Effectuer certains travaux à la résidence funéraire de Saint-Jacques tel que 2 salles d'eau à l'étage et des correctifs à la salle d'exposition et au lieu de culte.

Le président réitère que la mission de la coopérative est et demeure d'offrir à tous les membres un service de grande qualité au meilleur coût possible tout en assurant la pérennité de chacune des 4 résidences.

Finalement, Mme Brunet remet au nom du conseil d'administration, aux deux administrateurs sortants, Mme Francine Bernier et M. Pierre Bergeron, un présent du terroir de L'Abbaye Val Notre-Dame en guise de remerciements pour leur implication et services bénévoles rendus au cours des dernières années.

- 6) Lecture du rapport des activités par la directrice générale, Mme Dominique Brunet.

La directrice générale rappelle les valeurs qui fondent notre coopérative : la solidarité, la dignité et le service aux familles.

Voici en résumé le bulletin des accomplissements des services funéraires pour l'année :

Nombre de décès par secteur pour l'année financière		
SJM	Saint-Jean-de-Matha et les environs	86
MC	Saint-Jacques	31
CS	Chertsey	11
JU	Sainte-Julienne	54
SE	Saint-Esprit	6
INCLUANT LES INTERCOOP		188
Type de services / année financière		
CE	Crémation église	12
CS	Crémation salon	53
DA	Dernier adieux	16
DI	Direct	83
L	Location cercueils	12
T	Traditionnels	12
		188

Madame Brunet a tenu à remercier chaleureusement les administrateurs et administratrices pour leur vision et leur rigueur, ainsi que tous les employés pour leur engagement quotidien. Elle constate que leur travail donne vie à nos valeurs et contribue à faire de notre coopérative un pilier de confiance dans la communauté.

La directrice a pris le temps de reconnaître le travail bénévole des employés, des membres du conseil d'administration et de plusieurs membres et les a remerciés chaleureusement pour leur implication.

- 7) Présentation des états financiers par la firme Boucher | Champagne | Thiffault inc. par monsieur Patrick Laurin.

En résumé : Revenus sur placements : augmentation de 60 000\$ en intérêts – Inventaire selon les besoins seulement. Entretien et réparation : suite à l'inondation, chauffe-eau, lignes de stationnement à St-Jean-de-Matha. Frais papeterie et fournitures suite à la fusion. Int. Frais bancaires et frais de courtage : Frais de 35 000\$ juste pour l'IPC, 16 500\$ frais de cartes de crédit, 12 000 frais de fiducie. Trop perçu total de 157 900\$.

- 8) Période de questions : Quels sont les revenus de Chertsey. Est-ce possible de savoir quels sont les revenus par salon.

R : Présentement le système comptable prend tous les revenus et dépenses comme une seule entité.: Mauvaises créances est-ce récupérable ?

R : Nous allons envoyer les comptes impayés en collection pour essayer d'en récupérer le plus possible.

9) Résolution pour l'acceptation des états-financiers

Proposé par : Denis Threlfall secondé par M. Jean-Marie Desroches

10) Modification aux règlements de régie interne :

Le conseil d'administration recommande que les articles 5.1 et 5.2.2 des règlements de régie interne de la Coopérative funéraire de Matawinie-Montcalm soient modifiés. Le changement des deux articles sont acceptés à l'unanimité.

5.1 Composition du conseil d'administration

Proposé par : M. Gilles Croze Secondé par : Mme Viviane More

5.2 Provenance des administrateurs :

Proposé par : M. Henri Beaudoin Secondé par : Mme Kathleen Gonthier

11) Conseil d'administration – Il n'y a pas d'élection suite aux changements acceptés.

12) Varia :

- La coopérative devra faire des vérifications afin de s'assurer que les membres sont bien membres dans la banque de donnée.
- Mme Brunet souligne la présence de deux membres fondateurs à cette assemblée générale annuelle soit M. Henri Beaudoin et M. Jean-Marie Desroches.
- M. Gilles Croze demande quand sera bâti un nouveau salon à St-Jacques :
Le conseil d'administration explique qu'ils vont investir et donner beaucoup d'amour à ce salon en faisant des rénovations majeures.

13) Prix de présence :

Denis Threlfall : 50\$ Métro

Gilles Croze : 25\$ SAQ

Julie Ayotte : 25\$ SAQ

Paulette Pelletier : 50\$ Ultramar

Le conseil d'administration se retire pour former l'exécutif.

Le nouveau conseil sera composé de :

Président M. Jean-Yves Joly

Vice-Président M. Alain Gilbert

Administrateur Mme Michèle Bazinet

Administrateur Mme Monique Labelle

Administrateur M. Clément Riopel

14) Levée de l'assemblée à 20h31

Un goûter est offert aux personnes présentes.